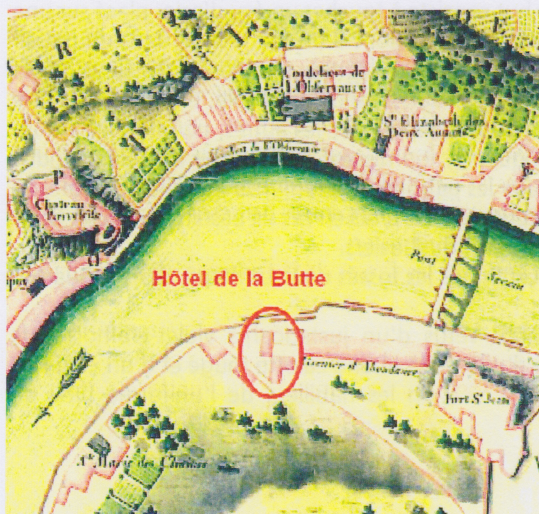


Carte postale vers 1910.



De l'Hôtel de la Butte au 6 bis quai Saint-Vincent

Les différentes étapes de la construction



Plan du faubourg de Vaise, détail, 1789

En 1663, la ville cède à la Compagnie des chevaliers de l'Arquebuse un terrain situé près de la porte d'Halincourt, au pied du rocher de l'Aigle (ou Aigue), ce qui en fait un endroit idéal pour la cible adossée à une butte utilisée lors des exercices de tir et les concours. De plus le lieu est peu peuplé, ce qui réduit les risques d'accidents liés aux tirs.

En 1669, les chevaliers construisent un premier pavillon attendant au pas de tir qui abrite la compagnie et ses activités. Ce premier bâtiment devait être de faible hauteur, avec un rez-de-chaussée voûté surmonté d'un étage rythmé par ses trois arcades en plein cintre ouvertes sur une terrasse, et une porte sur la façade sud. Ces éléments sont encore visibles aujourd'hui. Les arcades servaient peut-être de loge lors de la remise des prix disputés sur le pas de tir, d'abris, et de lieu de chargement des armes

Dès 1722 la construction du Grenier d'Abondance nécessite la reconfiguration du site et le déplacement du pas de tir. Un nouveau bâtiment est construit à l'est de celui déjà existant. Le sous-sol et les arcades du pavillon sont conservés et il est élevé sur un plan en «L». Il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage, d'un niveau de combles et les façades sont en accord avec celles du Grenier d'Abondance.

En 1784, la compagnie rachète les bâtiments à la Ville et les occupe jusqu'à la Révolution. En 1790, les bâtiments deviennent un hôtel particulier, «l'Hôtel de la Butte», cédés à un ancien arquebusier avant d'être rachetés par la municipalité entre 1827 et 1834 et être rattachés à la caserne Serin. Afin de percer la montée de la Butte, la ville exproprie une partie du jardin et le transforme en place publique. À partir de 1852 et jusqu'en 1987, les bâtiments servent de logements à des officiers de gendarmerie, entraînant le cloisonnement des espaces intérieurs.

Enfin, en 1992, le conseil municipal de Lyon scinde l'Hôtel de la Butte en deux parcelles et vote la mise à disposition du bâtiment des bords de Saône au CAUE du Rhône qui l'acquiert en 2005.

Le bâtiment en terrasse est mis à la disposition de la SACVL pour la réhabilitation de logements